

Les enfants quittent la maison, les parents vieillissent... Moment de relire son engagement initial en couple et approfondir son sacrement de mariage pour cette nouvelle étape.



L'écocentre spirituel jésuite du Châtelard est situé dans une propriété boisée de 37 hectares à 8 km à l'ouest de Lyon. Des pères jésuites, des religieuses et des laïcs y proposent des **retraites spirituelles**, des **formations** à l'accompagnement spirituel et des temps autour de **questions de vie** pour les **célibataires**, les **couples** et les **familles**.

Progressivement, des propositions écospirituelles viennent également enrichir le programme.



COMMENT SE RENDRE AU CHÂTELARD ?

41 Route du Bruissin
69340 FRANCHEVILLE

En voiture

- 30 minutes de Lyon
- 1h 20 de Valence
- Covoiturez via togetzer.com/chatelard

En avion

Aéroport de Lyon Saint Exupéry.

- **En taxi : 75€ de jour, 90€ de nuit (1h de trajet)**
- **Par les transports urbains :** Le tramway RHÔNE EXPRESS relie l'aéroport à la gare de Lyon Part-Dieu en moins de 30min. Départ toutes les 15min (de 6h à 21h). Coût du trajet : environ 16€.

En vélo

- 40 minutes depuis Lyon en vélo électrique

Par les transports en commun

Depuis Lyon Perrache (1h) :

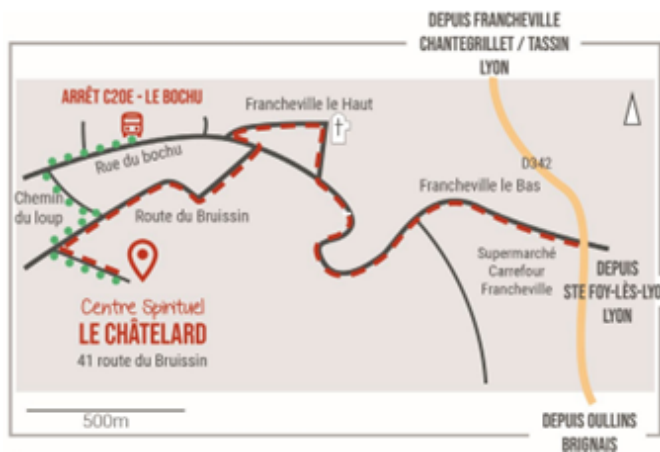
- Prendre le bus C20E direction "Francheville-Fort du Bruissin"
- Descendre à l'arrêt "Le Bochu"

Depuis Lyon Part Dieu (1h30) :

- Prendre le bus C9 direction "Place Bellecour"
- Puis le bus C20E direction "Francheville-Fort du Bruissin"
- Descendre à l'arrêt "Le Bochu"

Depuis l'arrêt "Le Bochu" :

- Avancer 100m
- Prendre le "Chemin du Loup"
- Puis à droite la "Route de Bruissin"
- Faire environ 100m, puis monter à gauche l'allée fléchée "Le Châtelard"



25-35 ans de mariage, un nouveau départ !

Couples et familles



Un autre départ... Pour nous deux. Une chance à saisir pour un approfondissement spirituel. Quel horizon s'ouvre désormais ?

avec

Xavier et Chantal FRAISSE et un jésuite

PROCHAINES SESSIONS

[Liste d'attente]

Du samedi 22 novembre 2025 (8h40) au dimanche 23 novembre 2025 (17h00)

Du samedi 12 décembre 2026 (8h40) au dimanche 13 décembre 2026 (17h00)

25-35 ans de mariage, un nouveau départ !

Les enfants s'en vont...

Ils sont déjà partis ou s'apprêtent à le faire, ils prennent leur autonomie. Comment accueillerons-nous leurs choix de vie parfois surprenants ? Et peut-être d'autres passages à faire, liés à la vie, se présentent à nous ...

Et maintenant...

Un tournant pour le couple et la famille. Comment les enfants vont-ils désormais avoir besoin de nous ? Pour notre couple ; quel nouvel équilibre ? Quelle nouvelle fécondité ?

Un autre départ...

Pour nous deux. Une chance à saisir pour un approfondissement spirituel. Quel horizon s'ouvre désormais ?

Nous vous proposons :

-De prendre des temps de réflexion personnels pour se retrouver et dialoguer en couple.

-Des temps de partage en groupe pour s'éclairer mutuellement (on s'aidera pour cela de supports divers, questionnaires, vidéo...).

-Le week-end sera rythmé d'éclairages bibliques, de temps de prière et célébration.

BULLETIN D'INSCRIPTION

25-35 ans de mariage, un nouveau départ !

A renvoyer à
Accueil du Châtelard
41 route du Bruissin
69340 FRANCHEVILLE

**Inscription également possible
sur notre site internet**

Nom et Prénom

.....

Adresse

.....

.....

Téléphone

.....

Email

.....

Profession

.....

Année de naissance :

Arrivera le (date) à h

Repartira le (date) à h

Etat de vie :

o Laïc > Situation maritale :

.....

o Prêtre o Religieux > Institut

.....

Si une proposition se décline en plusieurs sessions et que vous êtes invitées à participer à l'une ou l'autre, ou à toutes les sessions, merci de retourner à l'accueil du Châtelard un bulletin complété pour chacune d'elles. Dans certains cas, il est nécessaire d'adresser un courrier d'expression des motivations à la participation à cette session, merci de le vérifier sur notre site internet ou auprès de l'accueil au 04 72 16 22 33 ou à accueil@chatelard-sj.org.

INDICATIONS PRATIQUES

- Les draps de lit sont obligatoirement fournis par le centre. Les sacs de couchage ne sont pas autorisés dans les chambres.
- Pensez à apporter : serviette de table, serviette de toilette, votre Bible, un cahier, des stylos, des chaussures permettant la promenade (et la course à pied si vous le souhaitez) dans le parc de 40 ha.
- Pour prendre en compte votre éventuelle demande de régime alimentaire particulier, un justificatif médical est nécessaire. Merci de l'adresser au moment de votre inscription à accueil@chatelard-sj.org. Malheureusement, pour l'heure, il ne nous est pas possible de prendre en compte les demandes relatives aux régimes de "confort".
- Pour la bonne marche du groupe, il est essentiel de loger et de prendre ses repas sur place. Des activités peuvent être prévues en soirée.
- Si votre session commence tôt le matin, il est possible d'arriver la veille. De même, si votre session se termine en fin de journée, il est possible de repartir le lendemain. Merci d'indiquer votre demande au moment de l'inscription. Nous vous accueillerons avec plaisir, en fonction des places disponibles.
- Depuis début 2024, les retraitants et sessionnistes sont invités à contribuer aux services de la maison (pluches, plonge, ménage, ...) sur des créneaux identifiés. Les modalités pratiques vous sont communiquées en début de séjour par le responsable de votre session.
- Pour savoir comment venir au Châtelard, toutes les informations [sont disponibles ici](#). Pensez au covoiturage grâce à [notre plateforme en ligne](#) !

PARTICIPATION AUX FRAIS

Hébergement / Restauration

A titre indicatif, pour une grande partie des propositions du centre, les montants, pour 2025-2026, sont les suivants :

- Nuitée en chambre 1 lit (avec petit-déjeuner) : 34,70€
- Nuitée en chambre 2 lits (avec petits-déjeuners) : 29,10€
- Déjeuner : 16,20€ ; Dîner : 14,10€

Animation

122 € par couple

À noter : pour les moins de 25 ans, forfait tout compris (animation, accompagnement, hébergement, restauration) à 34€/jour.

Arrhes

Pour confirmer votre inscription, il vous sera demandé un versement d'arrhes de 60 € par personne (chèque ou paiement en ligne).

En cas de désistement :

- 15j ou plus avant la session/retraite : les 2/3 vous seront remboursés
- Moins de 15j avant la session/retraite : aucun remboursement

Solidarité

La participation financière peut représenter une part importante du revenu de certains. D'autres pourraient donner plus. Au Châtelard, en Eglise, nous proposons de vivre une solidarité concrète pour que chacun et chacune puisse participer. Si vous en avez besoin, n'hésitez donc pas à faire appel à la caisse de solidarité du Châtelard en en parlant à l'accueil ou au Directeur. Et si vous pouvez donner plus, les dons sont bienvenus.